



Bienvenue à
La Broque
et dans la vallée de la Bruche

Livret d'accueil
2022



Commune de La Broque



*Au cœur
de la vallée de la Bruche*

| | |
|-------------------------------|----------|
| 1 / Le mot du maire | p. 4 |
| 2 / Un peu d'histoire | p. 5 |
| 3 / Le château de Salm | p. 7 |
| 4 / La Broque, aujourd'hui | p. 9 |
| 5 / Votre mairie | p. 20 |
| 6 / Les services municipaux | p. 22 |
| 7 / Démarches administratives | p. 23 |
| 8 / Vivre à La Broque | p. 30 |
| 9 / Bien trier pour recycler | p. 33 |
| 10 / Commerces et artisanat | p. 35 |
| 11 / Les associations | p. 38 |
| 12 / Sentiers ludiques | p. 39 |
| 13 / Services de proximité | p. 42 |
| Plan de la commune | p. 50-51 |

1 | Le mot du maire



Vous dire « bienvenue à La Broque » tient en quatre mots... Mais aussi en mille autres choses à ajouter à propos de tout ce que notre cité peut vous offrir :

Une longue histoire, qui se lit encore dans le riche patrimoine que nous contribuons à préserver.

Un environnement naturel et paysager de qualité, à l'image de toute notre vallée de la Bruche, réputée pour avoir su préserver son cadre de vie, en conciliant biodiversité, habitat, tourisme, activités économiques, agriculture de montagne et produits du terroir.

Des infrastructures d'exception, salle polyvalente et piscine intercommunales, médiathèque, salle des fêtes, écoles, collège, garderie... Et, en tant que commune du bourg-centre de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, de nombreuses prestations de proximité, comme la clinique Saint-Luc ou la Maison des Services.

Enfin, toute une équipe municipale, élus et personnels administratifs qui, comme moi-même, seront heureux de vous accueillir et vous souhaiter « bienvenue à La Broque ! ».

2 | Un peu d'histoire



L'histoire de La Broque est liée à celle de la Principauté de Salm.

L'étymologie de La Broque viendrait du mot gaulois « brocco » dont le sens topographique évoquerait un éperon défriché, un lieu à la fois à l'abri des inondations de la rivière et à côté de points d'eau. Dans la façade d'une maison de la rue du repos de Vipucelle est encastré un bas-relief funéraire d'époque gallo-romaine représentant un couple en buste. Cet ornement classique des anciennes villas gallo-romaines suggère qu'un habitat s'y était constitué dès cette époque. La Broque, avec Saâles, seraient donc les plus anciens lieux habités de la moyenne et haute vallée de la Bruche.

En 1598, un tirage au sort attribua une partie de l'actuel quartier de Vipucelle, Fréconrupt, les Quelles et une moitié de La Broque au comte Jean IX, et l'autre partie d'Albet, Vacquenoux et le reste de La Broque à son beau-père le rhingrave Frédéric Albet, également comte de Salm. Par le jeu des héritages, le lot de Jean IX passa aux ducs de Lorraine et celui de rhingrave à ses descendants devenus princes de Salm à partir de 1623.

En 1751, un nouveau partage créa la principauté autonome de Salm avec Senones comme capitale, qui englobait tout le ban de Vipucelle, formé de ce qui compose aujourd'hui les deux communes de La Broque et Grandfontaine. En 1793, les révolutionnaires français annexent la principauté. La Broque est alors incorporée au département des Vosges.

À l'issue de la guerre franco-allemande de 1870 et en échange du canton de Belfort, le traité de Francfort détacha en 1871 la commune du département des Vosges pour la joindre au Reichsland Elsass-Lothringen. Après la libération de 1918, elle resta dans le Bas-Rhin.



Rue principale au début du XXe siècle

La Seconde Guerre Mondiale a vu l'installation à La Broque d'un camp de redressement pour Alsaciens récalcitrants dit de « Schirmeck ». Unique dans le système concentrationnaire, le camp de Schirmeck-Vorbrück devait rééduquer les réfractaires par la terreur, la répression, voire la disparition. Il ne reste plus sur ce lieu de douleur qu'une seule construction.



Une stèle mémorielle, à l'emplacement de l'ancien camp, érigée en 2019, marque une étape dans la reconnaissance et la transmission de la mémoire des nombreux internés qui ont payé ici, parfois de leur vie, leur liberté de penser et d'agir.

Sur la route entre La Broque et Fréconrupt, une stèle évoque le martyr de Paul Malaisé et Auguste Bernard, tous deux évadés du camp de Schirmeck-Vorbrück, le 7 mars 1944, repris dans leur fuite. Laissés pour morts sur place, leurs corps furent récupérés dans la nuit. Ils seront crématisés au camp du Struthof.

Située à côté de la gare de Schirmeck, une stèle, dite des Déportés, exprime la reconnaissance des internés du camp de Schirmeck-Vorbrück aux habitants de la vallée de la Bruche pour leurs gestes de bravoure et d'humanité. Ce monument a été inauguré le 15 septembre 1946.



Monument aux morts érigé en face du collège, en mémoire aux Broquois morts au cours des deux guerres mondiales.

3 | Le château de Salm

Au début du XIII^e siècle, le comte Henri II de la famille de Salm, voué de l'abbaye de Senones, fit bâtir un château dans la montagne, dont il ne subsiste qu'une citerne voûtée et une tour du XIV^e siècle, récemment restaurée. Les vestiges ont été classés monuments historiques en 1898.



De plan rectangulaire, l'édifice occupait dès l'origine l'extrémité d'un rocher à 809 mètres d'altitude. Il s'agissait d'une construction soignée de style gothique comprenant au XII^e siècle des corps d'habitations protégés par un mur épais et une tour couronnant le point le plus haut du rocher.

En ces lieux, vers 1280, le comte Henri IV accueillit le trouvère Jacques Bretel (ou Bretex), en chemin vers Montmédy. Un long poème intitulé le Tournoi de Chauvency relate en 4 500 vers les festivités qui rassemblèrent



en Meuse la fine fleur de la chevalerie européenne. Dans la préface de sa chronique, le poète témoigne en termes élogieux de l'hospitalité du comte de Salm. À proximité du château, un récent sentier de la poésie jalonné de 18 bornes rend hommage au poète et à la poésie à travers un itinéraire de découverte plaisant en terre de Salm.

Depuis 2003, une association - les Veilleurs de Salm -, présidée par Raoul Rohmer, se charge de l'entretien et de la réfection du château, pris en charge dans le cadre du programme départemental des « Veilleurs de châteaux forts ». Plusieurs campagnes de débroussaillage des vestiges et des abords sont réalisées tous les ans sous la direction de Mathias Heissler, archéologue du patrimoine. Raoul Rohmer et ses « Veilleurs de Salm » ont déjà passé quelque 250 heures à débroussailler les alentours de la ruine et procèdent à des travaux de remise en état et consolidation des ruines, rendant le site parfaitement visitable, même si la prudence est conseillée lors d'une visite.

L'association des Veilleurs propose à tout passionné d'histoire et de patrimoine local de venir donner bénévolement un coup de main, le temps d'une journée ou plus, pour mieux découvrir le site et peut-être faire des découvertes inattendues !

Pour de plus amples informations sur la Principauté de Salm et plus particulièrement sur le château de Salm : www.chateau-de-salm.org



4 | La Broque aujourd'hui

La commune fait partie du canton de Mutzig et de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche. Les habitants sont appelés les Broquois. Le bourg est situé à 50 km de Strasbourg et 40 km de Saint-Dié-des-Vosges.

La commune est depuis deux siècles la plus peuplée de la vallée de la Bruche. Elle contribue et participe pleinement au dynamisme économique et culturel du canton dont elle fait partie.

Chiffres clés

Résidents 2 735, répartis sur le bourg et les 7 annexes : La Claquette-Albet, Salm, Les Quelles, Malplaquet, Fréconrupt, Vacquenoux et le Pont-des-Bas.

Superficie 2 307 hectares, dont 1 650 de forêt répartis entre forêt communale, domaniale et privée. La forêt communale représente 715 hectares

Voirie 42 km

Altitude entre 310 et 898 m

Paysage

Pour mener à bien un travail d'ouverture du paysage, l'Association Foncière Pastorale (AFP), la commune, les propriétaires et les bénévoles œuvrent afin de pérenniser des actions.

Des sorties de travail sont organisées régulièrement par l'AFP. Les personnes qui désirent y participer peuvent s'inscrire en mairie qui les tiendra informées en temps voulu.



Point de vue sur Albet depuis le promontoire mis en place par la Communauté de communes.

LA BROQUE





Vacquenoux



Fréconrupt



La Claquette - Albet



Les Quelles



Le Pont-des-Bas



Salm



Malplaquet

Patrimoine

Deux églises catholiques : Sainte-Libaire et Immaculée-Conception

Un temple protestant

Une chapelle

Deux presbytères

Une salle des fêtes

Une salle polyvalente intercommunale

Une piscine intercommunale

Un centre équestre

Une stèle mémorielle

De nombreux sentiers ludiques

Une médiathèque

Deux écoles maternelles et deux écoles primaires (voir page 17)

Une halte-garderie parentale Le P'tiot (voir pages 30 et 32)

*Sports pratiqués :
taekwondo, kung-Fu, course à
pied, twirling, gym, tir à l'arc,
handball, foot, escalade, judo.
Salle socio-culturelle : concerts,
expositions, spectacles*

Médiathèque

Modalités d'inscription

- Présenter une pièce d'identité
- Remplir une fiche d'inscription
- Acquitter le droit d'inscription
- Pour les moins de 18 ans, faire signer une autorisation parentale



Livres

La cotisation annuelle pour emprunter des livres est gratuite pour les moins de 16 ans et de 8 euros pour les adultes. Le prêt est de 5 livres et 2 revues ou partitions à la fois pour une durée de 3 semaines.

Livres + multimédias

La cotisation annuelle pour emprunter des DVD, CD et livres est de :

- 15 euros pour les 14 à 18 ans, étudiants et handicapés ;
- 25 euros pour les plus de 18 ans (habitant de La Broque) ;
- 26 euros pour les plus de 18 ans (hors commune).

Le prêt est de 5 livres et 2 revues ou partitions, 5 CD audio et 4 DVD pour une durée de 3 semaines.

Stock en ligne avec possibilité de réservation

<https://mediatheque-labroque.fr>



Salle des fêtes



Centre équestre

Salle polyvalente
intercommunale

Stade Alfred-Lutz



Collège Frison-Roche

Notre forêt



Située entre la Bruche, le ruisseau du Framont et la forêt domaniale du Donon, la forêt communale de La Broque couvre une surface d'environ 715 ha divisée en 49 parcelles. Elle est composée à 75 % de résineux (sapins, épicéas, douglas) et 25 % de feuillus divers (essentiellement du hêtre).

Gérée de façon durable par l'ONF, elle bénéficie du statut PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières).

Les recettes générées par la commercialisation du bois permettent d'alimenter le budget principal de la commune.

La forêt de La Broque est aussi une importante source de biodiversité. Pour améliorer celle-ci, le conseil municipal de La Broque a décidé de classer la dernière chênaie de la commune - environ 8 ha - en îlot de sénescence.

Elle est aussi un lieu de loisirs, on y pratique la chasse, la pêche, la cueillette de champignons mais aussi des randonnées le long de ses chemins et sentiers.

Des sentiers à thème y ont été créés ces dernières années en collaboration avec l'Office de tourisme.

Aujourd'hui, la forêt est malade, elle souffre du dérèglement climatique (scolytes, dépérissement).

Pour assurer sa pérennité, le grand enjeu sera de choisir les essences qui sauront s'adapter au réchauffement climatique.

Chasse communale

Lot 1 Superficie de 475 ha dont 402 ha boisés

Limites : ruisseau d'Albet et forêt domaniale du Donon au nord, forêt domaniale du Donon au sud et à l'ouest, rivière de la Bruche à l'est.

Lot 2 Superficie de 494 ha dont 358 ha boisés

Limites : route de Fréconrupt (RD126) et chemin de la Cense au nord, ruisseau d'Albet au sud, forêt domaniale du Donon à l'ouest, rivière de la Bruche à l'est.

Lot 3 Intercommunal (La Broque + Grandfontaine), superficie de 232 ha dont 187 ha boisés

Limites : ruisseau du Framont au nord, route de Fréconrupt (RD126) et chemin de la Cense au sud, forêt domaniale du Donon à l'ouest, route de Fréconrupt (RD126) à l'est.

Plus d'informations sur le site internet de la mairie.

Boiseo

Piscine intercommunale



Bassin éducatif, sportif et de nage
Bassin santé-détente avec rampe
Pentagliss couvert

Sauna, hammam, spa, douches à
jets, cabine de soins et espaces
de repos

Près de 6 000 m² d'espaces
extérieurs et d'agrément.



Groupe scolaire de La Broque comprenant maternelle et école primaire
(en travaux en automne 2021)



Au cœur de La Claquette, écoles maternelle et primaire, et Le P'tiot.

Les écoles jouissent d'emplacements proches des structures culturelles et sportives. Des moyens importants sont consacrés à la qualité de l'accueil des enfants (le mobilier des 4 écoles a été remplacé) et de leurs familles.

Des budgets significatifs sont alloués aux équipes enseignantes.

5 | Votre mairie



Adresse postale

129, rue du général de Gaulle
67130 LA BROQUE

Ouverture au public

Lundi 9 h > 12 h et 14 h > 17 h

Mardi 9 h > 12 h et 14 h > 17 h

Mercredi 9 h > 12 h

Jeudi 9 h > 12 h et 14 h > 17 h

Vendredi 9 h > 12 h

Tél. 03 88 47 42 90

Fax 03 88 47 18 54

Courriel labroque.mairie@labroque.fr

Facebook Commune de La Broque

Site web www.labroque.fr

Vos élus



Jean-Bernard
Pannekoecke
Maire

Adjoints

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
|  |  |  |  |  |
| Philippe Pfister <i>Environnement, forêt, développement durable</i> | Patricia Casner <i>Finances, solidarité affaires sociales</i> | Alain Janel <i>Bâtiments, voirie, réseaux, aménagement</i> | Christiane Cuny <i>Vie scolaire, culture, jeunesse</i> | Marc Beil <i>Sports, animations</i> |
|  |  |  |  |  |
| Pascale Mathiot | Denis Betsch | Isabelle Verlet | Cécile Charlier | Patrick Bein |
|  |  |  |  |  |
| Karima Renaud | Patrick Banzet | Véronique Vagner | Olivier Mangel | Tessa Hautière |
|  |  |  |  |  |
| Jean-F. Woelfflin | Diana Popova | Stéphane Lang | Evelyne Ferry | Stéphane Pir |
|  |  | | | |
| Floriane Pierson | Stéphane Houtmann | | | |

6 | Les services municipaux

Maire Jean-Bernard PANNEKOECKE

Directrice générale des services Stéphanie GRIMALDI

Finances, marchés publics, ressources humaines

Éric KLUGHERTZ –
BORGOGNO

Accueil, services à la population

Valérie KOLIFRATH
Aline SCHWOOB
David ARGANT

Service technique

Emmanuel FERRY
Virgile MOUTHE
Jean-Louis OSTRE
Mehdi TOUNOUNTI
Steeve SNEEDSE
David STAUDRE

Centre communal d'action sociale, écoles, archives

Valérie KOLIFRATH

Élections, cimetières

Aline SCHWOOB

Gestion de la salle polyvalente

David ARGANT

Urbanisme, foncier, paysage

Amandine FUCHS

Service scolaire

Christine HUCK
Nadine MATHIS
Célia MALAISE

Service culturel, médiathèque

Marie-Josée DIEM
Isabelle BOUR

Service entretien

Audrey BACHELET
Simone RAVEL

ASVP

Antoine Laurain

Syndicat de la Source des Minières

Secrétaire

Nathalie MARCK

Technicien

Samuel TOUCHARD

7 | Démarches administratives

Actes d'état civil

Toute personne majeure ou émancipée peut obtenir une copie intégrale de son acte de naissance ou de mariage en indiquant sa filiation (noms et prénoms de ses parents).

Les parents, grands-parents, enfants, conjoints et représentants légaux peuvent obtenir un extrait avec filiation d'un acte de naissance ou de mariage en spécifiant les noms et prénoms des parents de la personne dont l'acte est demandé.

Les copies d'actes de décès peuvent être délivrées à tout requérant de plus de 75 ans ayant ou non un lien de parenté avec la personne décédée (si elle est décédée à La Broque).

Mariage civil

Le mariage doit être célébré dans la commune où l'un des futurs époux ou leurs parents possèdent leur domicile ou leur résidence. Le dossier avec la liste des pièces à fournir est à retirer en mairie.

Pacs

L'enregistrement des Pacs se fait à la mairie de la commune où le couple décide d'habiter. Le dossier avec la liste des pièces à fournir est à retirer en mairie. Il est aussi possible d'éditer un dossier de PACS en ligne.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46162

Carte d'identité nationale sécurisée et/ou passeport biométrique

Les demandes de cartes nationales d'identité ainsi que les demandes de passeports sont instruites par la mairie de Schirmeck ou toute autre mairie dotée d'un dispositif de recueil biométrique.

Ces demandes se font uniquement sur rendez-vous.

Mairie de Schirmeck : par téléphone au **03 88 49 63 80** ou sur leur site

Le dossier avec la liste des documents à fournir est à retirer à la mairie de votre lieu de domicile ou en consultant la page internet du site consacré aux pièces d'identité et passeports. >

Pré-demande possible en ligne sur le site du gouvernement :

<https://ants.gouv.fr>

Plus d'informations sur :

www.ville-schirmeck.fr/passeport

www.ville-schirmeck.fr

Déclaration de naissance

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant et doit être faite à la mairie du lieu de naissance dans les 5 jours suivant la naissance, par le père ou toute autre personne qui aura assisté à l'accouchement. La déclaration de naissance est établie à la mairie du lieu de naissance par un officier d'état-civil.

Reconnaissance d'enfant

La filiation d'enfant de parents mariés est automatique. En revanche, lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation maternelle est établie si le nom de la mère figure dans l'acte de naissance. La filiation paternelle suppose une démarche de reconnaissance du père, avant ou après la naissance, sans limite de délai devant tout officier d'état-civil (ou notaire), quels que soient le lieu de naissance de l'enfant ou le domicile du père et de la mère.

Pièces à fournir : carte nationale d'identité et justificatif de domicile
Pour en savoir plus :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F887 sur www.service-public.fr

Livret de famille

Le livret de famille d'époux est délivré par la mairie du lieu du mariage. Le livret de famille de parents naturels est établi sur demande des intéressés par la mairie du lieu de naissance de l'enfant. Pour un duplicata de livret de famille, en cas de divorce, séparation de corps, ou perte du premier livret, s'adresser à la mairie du domicile.

Attestation d'accueil (pour les étrangers)

C'est un document officiel, établi sur un papier sécurisé, rempli et signé par toute personne, française ou étrangère, qui souhaite accueillir un ressortissant étranger venant en France pour effectuer un séjour à caractère familial, touristique ou privé n'excédant pas 3 mois.

Le formulaire avec la liste des pièces à fournir est à compléter en mairie.

Listes électorales

Les demandes d'inscription sont reçues en mairie du 1er janvier au dernier jour ouvrable de décembre. L'inscription prend effet l'année qui suit.

Conditions à remplir :

- Être de nationalité française
- Être âgé(e) de 18 ans (ou atteindre 18 ans avant le 1er mars de l'année qui suit)
- Ne pas être déchu de ses droits civils et politiques.
- Présenter une carte nationale d'identité + un justificatif de domicile
- Demande d'inscription en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Urbanisme

Les constructions nouvelles, agrandissements, modifications de l'aspect extérieur, démolition, clôtures sont soumises aux règles du code de l'urbanisme et font l'objet d'une demande préalable de travaux en mairie.

Le plan local d'urbanisme est consultable sur le site de la commune :

www.labroque.fr

Cimetières

La commune de La Broque gère 4 cimetières, avec à ce jour plus de 1 164 emplacements.

- Route de Fréconrupt (La Broque) : 291 emplacements
- Espace cinéraire (columbarium + cavurnes) : 28 emplacements
- Rue du général de Gaulle (église de La Broque) : 394 emplacements
- Rue du Donon (Temple La Broque) : 125 emplacements
- Rue de la Fraise (La Claquette) : 325 emplacements

Tarifs des concessions (monument exclu)

- Tombe simple 15 ans = 50 €, 30 ans = 100 €
- Tombe double 15 ans = 100 €, 30 ans = 200 €
- Columbarium 15 ans = 350 €, 30 ans = 700 €
- Cavurne 15 ans = 250 €, 30 ans = 500 €
- Jardin du souvenir 50 € (Droit d'accès pour dispersion des cendres)

L'embellissement et l'entretien de ces lieux de recueillement appartiennent aux concessionnaires qui ont le devoir de maintenir leur emplacement dans un bon état pour assurer la sécurité des usagers parfois mise à mal

par la végétation ou la vétusté de certains emplacements ou monuments (pousse d'arbres, chutes de pierres). Des containers sont mis à disposition aux abords et cimetières. Leur bon usage est dans l'intérêt de tous.

Syndicat de la Source des Minières

Le Syndicat de la Source des Minières, est un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) regroupant les communes de La Broque, Schirmeck et Grandfontaine, ainsi que leurs annexes (Fréconrupt, Les Quelles, Vacquenoux, La Claquette, Albet, Wackenbach, Salm). Le Syndicat regroupe un total de 5 822 habitants, soit 2 269 abonnés. Son siège social se trouve en mairie de La Broque, ce depuis sa création en 1948.

Les trois communes ont transféré leur compétence en matière d'eau potable au Syndicat, à qui incombent alors les études (maîtrise d'œuvre, expertises), les réalisations (nouveaux réseaux, forages, réservoirs...), les extensions et rénovations des réseaux existants, leur exploitation, contrôle et entretien, et la gestion des abonnés aux trois communes (facturation, gestion des réclamations et des dossiers divers). Le service est également mandaté par le Sivom de la Vallée de la Bruche pour l'émission des factures de consommations d'assainissement.

Le Syndicat de la Source des Minières emploie deux personnes, à savoir, un agent administratif Nathalie MARCK et un technicien territorial principal deuxième classe Samuel TOUCHARD. Un agent contractuel est engagé de manière ponctuelle pour les relevés de compteurs d'eau.

La collectivité est administrée par un comité directeur composé de six délégués élus par les conseillers municipaux des communes associées :

Philippe REMY (président), Patricia WERNERT, Patrick DEPRESLES
(suppléant) pour Grandfontaine

Laurent BERTRAND (vice-président), Alain JEROME, Michel ERNWEIN
(suppléant) pour Schirmeck

Jean-Bernard PANNEKOECKE, Alain JANEL, Philippe PFISTER (suppléant)
pour La Broque

Côté infrastructures, le Syndicat gère un réseau d'environ 60 km (hors branchements) connectant ses 26 sources aux 6 réservoirs des différentes communes ou lieux dits. 10 équipements de surpressions et 2 stations de traitement au chlore liquide sont également nécessaires pour assurer une bonne distribution à tous les abonnés.

Tarif au 1er janvier 2021 : m³ = 1,50 € abonnement compteur + part fixe = 30 €
Taxes agence eau : 0,58 € HT.

Possibilité de s'inscrire pour demander le prélèvement mensuel après une année de consommation, sinon 2 factures par an.

SIVOM de la Vallée de la Bruche

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Vallée de la Bruche a été créé par arrêté préfectoral du 4 février 1971. La population des communes adhérentes représente 8 751 habitants.

Chaque commune est représentée par trois élus municipaux.

Président : André WOLFF

Vice-présidents : Alain JEROME, Alain JANEL, Bernard JUILLOT

Service technique : Frédéric SCHAFFROTH, Geoffrey MASSON

Service administratif : Jade TURCK

Les diverses compétences exercées par le SIVOM et communes rattachées :

Assainissement intégré

Barembach, La Broque, Natzwiller, Neuviller-la-Roche, Rothau, Schirmeck et Wildersbach, Grandfontaine.

AEP (Eau potable) : études + travaux neufs

Barembach, Natzwiller, Neuviller-la-Roche, Rothau & Wildersbach

Hydraulique (études + travaux neufs)

Barembach, La Broque, Grandfontaine, Natzwiller, Neuviller-la-Roche, Rothau, Schirmeck et Wildersbach.

Les immeubles non raccordables au réseau d'assainissement ont la possibilité de faire vidanger leurs fosses sur demande au SIVOM.

Centre communal d'action sociale

Le C.C.A.S est un établissement public communal, il dispose d'une entité juridique qui le distingue de la municipalité. Le C.C.A.S est régi par le Code de l'Action Sociale.

Il est géré par un conseil d'administration ainsi composé

- Le maire (président)
- 4 conseillers municipaux élus par le conseil municipal
- 4 personnes nommées par le maire, selon l'article L 123.6

Les principales compétences du C.C.A.S sont :

- L'établissement des dossiers d'aide sociale et leur transmission à l'autorité compétente
- L'aide aux démarches administratives
- L'organisation de moments de convivialité ou de distribution de colis en fin d'année pour les personnes âgées.

Principales réglementations locales

Les décisions prises par le maire dans le cadre de ses pouvoirs de police se traduisent sous forme d'arrêtés. D'autres arrêtés préfectoraux s'imposent à la réglementation locale.

Lutte contre le bruit

Afin de respecter la tranquillité de chacun, l'usage d'appareils à moteur générant du bruit (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse etc.) est réglementé par arrêté municipal, il est autorisé :

Du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Le dimanche et les jours fériés : de 10 h à 12 h

Attention, certaines copropriétés ou lotissements imposent des règles complémentaires.

Lutte contre les aboiements de chiens

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs, d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Il est interdit de jour comme de nuit de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés.

Interdiction du brûlage des déchets végétaux des jardins

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 2008-11470 portant sur la réglementation du brûlage de déchets végétaux, tout feu (brûlage de déchets végétaux et de tout autre déchet polluant) est interdit sur le territoire de la Communauté de communes.

Réglementation de plantation

Par rapport aux limites séparatives avec les fonds voisins

Art 670 à 673 du code civil

Les plantations d'une hauteur inférieure à 2 m doivent être plantées à une

distance de 0.5 m minimum de la limite séparative.

Un arbre d'une hauteur supérieur à 2 m devra être installé à une distance minimum de 2 m.

Les propriétaires ont obligation de couper les branches qui franchissent leur terrain.

Réglementation de l'abattage et de l'élagage d'arbres :

Par rapport aux voies communales

Art R116.2 du code de voirie routière

Les plantations ne doivent pas être implantées à moins de 2 m du domaine public et doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voies.

Par rapport aux chemins ruraux

Art D.161.24 du code rural et de la pêche maritime.

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Par rapport aux réseaux aériens

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité d'éclairage public et de téléphonie

Réglementation du ramonage des fours, fourneaux et cheminées

Le ramonage des fours, fourneaux et cheminées des maisons, etc. doit être effectué au moins une fois chaque année.

Réglementation de l'usage et du tir des pièces d'artifice

Il est défendu de tirer, sous quelque prétexte que ce soit des pièces d'artifice sur le territoire de la commune sans autorisation préalable du maire.

8 | Vivre à La Broque

| | | |
|---|---|--|
| École maternelle La Broque | 78, rue du g ^{al} de Gaulle 67130 La Broque | 03 88 97 86 44 |
| École primaire La Broque | 49, rue du g ^{al} de Gaulle 67130 La Broque | 03 88 97 86 43 |
| École maternelle La Claquette | 3, rue des Quelles 67570 La Claquette | 03 88 97 86 48 |
| École primaire La Claquette | 28, rue du g ^{al} Leclerc 67570 La Claquette | 03 88 97 86 47 |
| Collège Frison-Roche | 149, rue du g ^{al} de Gaulle 67130 La Broque | 03 88 47 40 40 |
| Halte-garderie parentale « Le P'tiot » (voir plus page 32) | 28, rue du g ^{al} Leclerc 67570 La Claquette | 03 88 47 12 90 www.leptiot. valleedelabruche.fr |
| Médiathèque La Broque | 57, rue du g ^{al} Leclerc 67570 La Claquette | 03 88 49 67 17 mediatheque- labroque563@orange.fr |
| BOISEO Centre nautique de la vallée de la Bruche | 135C, rue du g ^{al} de Gaulle 67130 La Broque | 03 88 48 04 48 accueil@boiseo.fr https://boiseo.fr |
| Centre équestre de la Vallée de La Bruche | Parc d'Albay 6, rue du g ^{al} Leclerc 67570 La Claquette | 06 70 45 55 18 www.equitation-vallee- bruche.fr Facebook : Cheval Alsace – école d'équitation de la Vallée de la Bruche – La Broque |
| Salle polyvalente sports et loisirs | 166 rue du g ^{al} de Gaulle 67130 La Broque Location de salle pour fêtes familiales ou événement. Réservations à la mairie de La Broque | 03 88 47 42 90 |

Cabinets médicaux et paramédicaux

| | | |
|--|---|----------------------------------|
| Gastro-Entérologue Hépatologue Claude ARTOLA | 3, impasse des Tanneurs 67130 La Broque | 03 88 47 17 18 |
| Médecin généraliste Jean LINCK | Villa du parc d'Albay 8, rue du g ^{al} Leclerc 67570 La Claquette | 03 88 97 08 99 |
| Orthophoniste Caroline DENIS | 163, résidence du Stade Bâtiment A, rue du g ^{al} de Gaulle 67130 La Broque | 03 88 97 80 27 |
| Orthophoniste Lise VANERCK | 163, résidence du Stade Bâtiment A, rue du g ^{al} de Gaulle 67130 La Broque | 03 88 97 80 27 |
| Ergo-thérapeute Clémence THIRARD | 163, résidence du Stade, Bâtiment A, rue du g ^{al} de Gaulle 67130 La Broque | 03 88 97 89 37 |
| Pédicure, podologue Maëlle KECHIDA | Villa du parc d'Albay 8, rue du g ^{al} Leclerc 67570 La Claquette | 03 88 97 89 37 |
| Cardiologue Shabnam ZANGANEH-ARTOLA | 3, impasse des Tanneurs 67130 La Broque | 03 88 47 17 18 |
| Kinésithérapeute Maryline BECKER | 2, route de Fréconrupt 67130 La Claquette | 03 88 97 10 98 06 81 63 21 27 |
| Kinésithérapeute Sylvie ROUX | 2, route de Fréconrupt 67130 La Claquette | 03 88 97 10 98 |
| Ostéopathe Tessy HAUTIERE | 7, rue de la Gare 67130 La Broque | 06 43 73 98 32 |
| Cabinet Kinésithérapeute Ostéopathie LE NEVE CHIPON MAJERUS | Villa du parc d'Albay 8, rue du g ^{al} Leclerc 67570 La Claquette | 03 88 49 65 18 |
| Infirmière libérale GARCIA Valérie | Villa du parc d'Albay 8, rue du g ^{al} Leclerc 67570 La Claquette | 06 45 88 33 64 |
| Pharmacie des Vosges Marianne DUBUS | 3, rue de la Gare 67130 La Broque | 03 88 97 05 17 |

Autres services et structures

| | | |
|---|---|---|
| Restos du Cœur | 92, rue du g ^{al} de Gaulle 67130 La Broque <i>Derrière la salle des fêtes</i> | 07 61 72 36 20 |
| ABRAPA Aide et soins à domicile | 1, place du Bergopré 67130 Schirmeck | 03 88 47 40 62 |
| FOYER DES 3 SOURCES Pour personnes handicapées | 73E, rue du g ^{al} Leclerc 67570 La Claquette | 03 88 48 28 65 lestroisources@wanadoo.fr www.foyer-les-trois-sources.fr |
| Établissement OBERLIN Maison d'enfants à caractère social | 102, rue du g ^{al} de Gaulle 67130 LA BROQUE | 03 88 49 64 20 me@etablissement-oberlin.fr |

Halte-garderie Le P'tiot

Le P'tiot, créé en 1988, est un multi accueil géré par une association de parents bénévoles. Pour encadrer les enfants, une équipe de professionnels : éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, assistante maternelle, CAP petite enfance, animatrice. Sont accueillis des enfants de 2 mois à 6 ans dont 10 enfants en garde régulière et 10 enfants en garde occasionnelle.

Couches, lait infantile et petits pots sont fournis.

1 service de garde périscolaire pour les enfants de 3 à 6 ans. Le repas est fourni. Seul le dessert et les goûters sont à la charge des parents.

1 service de garde périscolaire pour les enfants de 6 à 11 ans. Le repas est pris à la cantine du collège Frison Roche de La Broque au prix de 3,70 € (tarif 2022).

Horaires : La garderie est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 15. Elle est fermée 4 semaines au mois d'août, 1 semaine entre Noël et Nouvel an, les jours fériés et le vendredi après l'Ascension.

Tarifs : une carte de membre est obligatoire, payable du 1er janvier au 31 octobre. La participation des familles dépend du barème de la CAF (prestation de service unique - PSU) pour enfants de 2 mois à 6 ans. Barème tenant compte du revenu imposable. Pour les enfants de 6 à 11 ans, la participation des familles se fait suivant le revenu imposable sur des taux horaires et des forfaits.

Coordonnées page 30



9 | Bien trier pour recycler

SELECT'OM

52, route Industrielle de la Hardt
67120 Molsheim
03 88 47 92 20
www.select-om.com



Horaires d'ouverture : lundi au samedi, de 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

La déchèterie Schirmeck – La Broque

30, route du Donon
67130 La Broque
03 88 97 89 91

Ouverture : mercredi et samedi

En hiver : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

En été : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Le changement de saison se fait avec le changement d'heure.

Obtenir votre badge d'accès aux déchèteries : sur le site web du Select'Om ou le formulaire en mairie de La Broque. Plus d'information sur le site web de la mairie de La Broque.

Jour de collecte des ordures ménagères : jeudi

Remplacement des jours fériés pour la collecte des ordures ménagères : voir sur site web du Select'Om

Vos objets encombrants réutilisables

EMMAUS vous débarrasse gratuitement de vos objets réemployables. Formulaire de demande d'enlèvement en ligne : <https://scherwiller.ramassage.fr>

Tél. : 03 88 82 05 24

Lundi 14 h à 17 h, mercredi et samedi 10 h à 12 h et 14 h à 17 h

Déchets Ménagers Spéciaux acceptés dans la limite de 30 kg par foyer pour les particuliers (DMS) :

- Acides : acide sulfurique.
- Bases, soudes : déboucheur, lessive alcaline...
- Phytosanitaires : insecticides, herbicides, dés herbants.
- Pâteux, colles : cires, vernies, graisses, peintures...
- Solvants : essence, révélateur, fixateur, produit de nettoyage, fuel, liquide de refroidissement, antirouille...

> **Demi-journées ponctuelles de collecte** : voir sur site du Select'Om

Des conteneurs pour emballages en verre, plastique, métal et brique alimentaire et en papiers, cartons sont disponibles

- Rue des Quelles à la sortie d'Albet
- Rue du faubourg Saint-Sébastien à Schirmeck
- Place du marché de Schirmeck

Pneus de véhicules légers (jantes ou non jantes) sont désormais acceptés tous les jours d'ouverture, dans la limite de 4 pneus par foyer, dans les déchèteries de :

- BOERSCH
- DUPPIGHEIM
- MARLENHEIM
- MOLSHEIM
- MUHLBACH-SUR-BRUCHE
- SAINT-BLAISE-LA-ROCHE

Obtenir un bac vert (ordures ménagères) et un bac bleu (papier, carton) Prix 39 €

Obtenir des sacs jaunes (gratuits) et le calendrier de collecte

- Directement à la mairie : 03 88 47 42 90
- Via le site web du Select'Om

10 Commerce et artisanat

| | | |
|---|---|---|
| AFFUTAGE ET MATÉRIEL AFFUTAGE DU DONON 29, rue du Donon 67130 La Broque 03 88 47 16 25 | ÉPICES CARLA Patrick Matter 73C, rue du G ^{al} Leclerc 67570 La Claquette 03 88 55 41 52 www.latoquegm.fr | AUBERGE DU PONT DES BAS Alain et Claudine Hoermann Rd 1420, entre Rothau et Fouday 67130 LA BROQUE 03 88 97 38 80 |
| BANQUE CIC La Broque Schirmeck 2 rue du G ^{al} de Gaulle 67130 La Broque 03 90 41 65 64 33026@cic.fr www.cic.fr | BOISSONS, FIOUL, GRANULÉS ENTREPÔTS CHARLIER 76, rue du Gal de Gaulle 67130 La Broque 03 88 97 05 30 www.charlier-fioul-boissons.com | BOUCHERIE-CHARCUTERIE STRECKDENFINGER 11, rue du Gal de Gaulle 67130 La Broque 03 88 97 05 66 |
| BOULANGERIE BRICE 32, rue du G ^{al} Leclerc 67570 La Claquette 03 88 04 94 02 | BRICOLAGE BRICOMARCHÉ 24 Route du Donon 67130 La Broque 03 88 47 45 55 | CAFÉ-BAR CHEZ Jérôme Jérôme Richard 2, rue du Donon 67130 La Broque 03 88 97 09 61 |
| CHOCOLATERIE LE CHOCOLAT DES FÉES 30, rue du G ^{al} Leclerc 67570 La Claquette 06 84 15 68 23 | CHAUFFAGISTE Claude Bruderlin 12A, rue du Champ du Moine 67130 La Broque 03 88 97 01 65 | IMMOBILIER Aline IMMO' Aline Leboube 67130 La Broque ☎ 06 70 70 68 67 .contact@aline-immo.fr www.aline-immo.fr |
| COMMERCE AMBULANT LE TEMPS DES OLIVES 11A, rue de la Liberté 67130 La Broque 03 88 97 26 63 | COIFFURE IMAGINA'TIFS 54, rue du G ^{al} Leclerc 67570 La Claquette 03 88 97 28 54 | COIFFURE STYLE ET TENDANCE 137, rue du G ^{al} de Gaulle 67130 La Broque 03 88 97 05 59 |
| COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ACTIDIET Hautière Alain, Guidat Astrid 7, rue de la Gare 67570 La Claquette 03 88 97 97 07 www.actidiet.fr | ÉLECTRO-MÉNAGER VIDÉOLINE Agbulut Cetin 6, rue du G ^{al} de Gaulle 67130 La Broque 03 88 47 14 47 | COMMUNICATION VISUELLE GLIN DESIGNS Colin Bruno 93, rue du G ^{al} de Gaulle 67130 La Broque 03 88 47 15 20 www.glindesigns.com |
| EXPLOITATION FORESTIÈRE Kiki Henry 27, rue des Chênes 67130 Albet 03 88 97 19 41 | HORLOGERIE-BIJOUTERIE Fassler 1, rue de la Gare 67130 La Broque 03 88 97 17 92 | EXPLOITATION FORESTIÈRE Camille Diem Soutien à l'exploitation forestière 29, rue des Chênes 67130 Albet 03 88 97 18 64 |

| | | |
|---|--|--|
| LES PORTECLÉS DE L'IMMOBILIER Lolita Jasko 67130 La Broque 06 23 26 70 01 | IMPRIMERIE CIP 112, rue du G ^{al} de Gaulle 67130 La Broque 03 88 97 00 03 www.cipimprimerie.fr | TAXI BAILLY 53C, rue du G ^{al} Leclerc 67570 La Claquette 03 88 97 07 38 06 12 57 57 57 |
| DB Créations Graphiques 51 rue du G ^{al} de Gaulle 06 76 03 86 45 db-creagraph@orange.fr | SUPERMARCHÉ INTERMARCHÉ Thibaut Fougère 24, rue du Donon 67130 La Broque 03 88 97 11 20 | MOTOS, QUADS, BUGGY, VÉLOS TTEC MOTO Christophe Burger 88, rue du G ^{al} de Gaulle 67130 La Broque 03 88 97 13 01 www.ttecmoto.fr |
| NETTOYAGE Frotte et Brille Isabelle Roquet 10, rue de l'Abbaye 67130 La Broque 06 48 72 90 10 frottebrille@orange.fr | PÂTISSERIE – CONFISERIE Dominique Charlier 4, rue du Donon 67130 La Broque 03 88 97 05 47 | PEINTURES KERN Grégory Kern 73B, rue du G ^{al} Leclerc 67570 La Claquette 03 88 97 10 39 |
| PÉPINIÈRE SCHWINTÉ MULLER 5, chemin du Champ d'Albert 67130 Fréconrupt 03 88 62 90 86 www.pepiniereschwintemuller.com | PHOTOGRAPHE Stéphane Spach 75 D, rue du G ^{al} Leclerc 67570 La Claquette 06 13 12 32 12 spach-photographe.com | PLÂTRERIE ISETA Thierry KOCH 3, rue des Chênes 67130 Albet 03 88 97 88 96 |
| RESTAURANT LE ROMAIN 26, rue du Donon 67130 LA BROQUE 03 88 97 99 68 pizzeria-le-romain.fr | RESTAURANT LE SABAYON Emmanuel Martin 4, rue de la Gare 67130 La Broque 03 88 50 58 35 info@le-sabayon.fr www.le.sabayon.fr | SANITAIRES François Mathis 77, rue du G ^{al} Leclerc 67570 La Claquette 06 89 24 98 34 |
| LORBER JARDINS 32, rue du Donon 67130 La Broque Tél. : 0645224895 | AU BON SERVICE 10, rue de l'Abbaye 67130 La Broque 06 33 66 77 46 | Travaux publics Terrassement FTP FONRUPT TRANSPORTS 19, rue du Donon 67130 La Broque 03 88 95 65 78 |
| Maçonnerie L'AS de PIERRES 13, rue de la Chapelle 67130 La Broque 06 81 12 67 01 | Travaux forestiers ALSACE FORÊT 24, rue de la République 67130 La Broque 03 88 97 53 29 | Travaux forestiers FRANCOIS ERIC 1, rue des Merisiers 67130 La Broque 03 88 97 05 28 |

| | | |
|---|---|---|
| RESTAURANT La SCHLITTE 26 Rte de Fréconrupt, 67130 La Broque 03 88 97 06 07 | CIC Est Banque 2, rue du G ^{al} de Gaulle 67130 La Broque 03 90 41 65 64 www.cic.fr/fr/index.html | Gael BLAISE Informatique, vente matériel, consommables Vacquenoux 67130 LA BROQUE 03 88 48 72 17 |
|---|---|---|



Zone d'activité de La Claquette

11 | Associations

| | |
|--|--|
| Amicale des sapeurs pompiers | Université du Temps Libre |
| Petits Frères des Pauvres | Syndicat des Récoltants de Fruits |
| Apiculteurs Haute Vallée de la Bruche | ASB |
| Association Sportive La Claquette | AZIMUT |
| Schirmeck La Broque Basket Bruche | Chorale ACJ Mido |
| Chorale Protestante LA BROQUE | Chorale Ste-Cécile de Vacquenoux |
| Vivre Ensemble à La Broque | Club Féminin de la Vallée de la Bruche |
| Club Vosgien Schirmeck | Club Vosgien section de Schiltigheim-Bischheim Refuge de Fréconrupt |
| Croix Blanche Schirmeck | Croix Rouge Française |
| Culture et Loisirs | Fraternité Chrétienne des Malades |
| Karaté Club de la Bruche | Judo Club de la Bruche |
| Les Amis du Long Séjour | Majorette TWIRLING Schirmeck - La Broque |
| MJC Barembach | Moto Club du Donon |
| Sport Mécanique La Broque | Les Veilleurs de Salm |
| Tennis de table haute Bruche | DOUBLE DRAGON KUNG FU SHAOLIN |
| Asso. des amis de la synagogue Schirmeck | TCVB |
| Club d'escalade de La Broque | |

Pour plus de renseignements :

<https://www.labroque.fr/vos-activites/annuaire-associations>

12 | Sentiers Ludiques

Randonnées - Pistes cyclables

Le sentier du patrimoine mennonite

Circuit de 6 km
Dénivelé : 100 m

Départ : parking de la maison forestière de Salm

Entre le monumental « gros chêne », la ferme Kupferschmidt et le cimetière anabaptiste, cet itinéraire en boucle raconte en six étapes l'histoire exceptionnelle d'une communauté profondément pacifiste et attachée à la terre. Cette histoire en partie écrite ici, se perpétue encore aujourd'hui dans la vallée. Elle a trouvé un prolongement aux États-Unis à travers la communauté Amish



Le sentier du Château de Salm

Circuit de 4 km

Départ : près de la maison forestière de Salm

Empruntant un chemin médiéval partiellement conservé, cette boucle conduit au château de Salm, niché dans un magnifique écrin de verdure.



Le sentier des Passeurs de Salm :

randonnée pédestre jusqu'à Moussey de 14 km.

Départ maison forestière de Salm.

Ce circuit est témoin du courage des passeurs qui, au péril de leur vie, aidèrent les fugitifs à quitter l'Alsace occupée entre 1941 et 1945.



Le sentier de la Poésie

Circuit de 11 km

Dénivelé 200 m

Départ parking rue du Réservoir ou des Quelles

Ce sentier, jalonné de dix-huit bornes, a été réalisé en hommage au poète Jacques Bretel (ou Bretex), qui, en chemin vers Montmédy, fut reçu au château de Salm par le comte Henri en septembre 1285.



Circuit des petits princes en principauté de Salm :

Circuits de

4 km > dénivelé de + 100 m

ou 5,5 km > dénivelé de + 140 m

Départ : parking près de la maison forestière de Salm



« Parcoeur de Santé »

Aller-retour sur 2,2 km

Départ parc d'Albay

Basé sur l'auto-apprentissage de la marche rapide, ce parcours de santé jalonné de 8 panneaux permet aux usagers de se repérer sur l'ensemble du parcours tant au niveau du rythme, du temps, de la vitesse et de la distance de marche.



Parcours de santé de Fréconrupt

Circuit de 2,5 km avec 10 ateliers

Parcours sportif ou parcours vita, promenade sportive rythmée... **Il est important que le corps soit échauffé sur les premiers ateliers puis durcir l'activité sur les étapes suivantes et finir par les postes d'étirements**



Découvre l'histoire de Léopold et Catherine avec Rose et Louis (jeu de piste)

Circuit de 3 km

Dénivelé 117 m – 2 h – défis et jeux

Rose et Louis ont déniché à la médiathèque de La Broque un livre de contes très ancien qu'ils ont dévoré... C'est l'histoire d'une chevalière et d'un chevalier qui... mais suis-les plutôt ! Ils t'emmènent sur les lieux où tout s'est joué pour découvrir ce récit palpitant.



Le sentier de la Mémoire à l'Histoire

Circuit de 5,3 km

Dénivelé + 50 m

Durée 1 h 30 à 2 h

ou circuit de 10,7 km

dénivelé + 283 m durée 2 h 30 à 3 h (10 étapes)

Départ à l'office de tourisme Schirmeck.



Schirmeck est consacrée « Ville du Souvenir » et, depuis peu, « Ville de la Mémoire » avec la création du Mémorial de l'Alsace-Moselle et du sentier de la Mémoire. Schirmeck doit son nom, et sans doute sa création, à son château (« Schirmen ecke » ou « le coin qui protège ») qui apparaît pour la première fois en 1328 sous le nom de Neufville en Barembach. Tout au long de son histoire, le château remplira son rôle de protecteur des habitants des alentours.

13 Services de proximité

Clinique St-Luc

10, rue des Forges - 67133 Schirmeck

| | |
|---|----------------------------------|
| Urgences médicales polyclinique 7j/7j – 24h/24 | 03 88 47 41 41 |
| Centre périnatal et consultation gynécologique | 03 88 47 4176 |
| Le service d'Hospitalisation À Domicile | 03 88 47 41 99 |
| Les services en spécialité médicale | 03 88 47 41 99 |
| Le service de médecine polyvalente | 03 88 47 41 20 |
| Le service d'hépatogastroentérologie & endoscopies | 03 88 47 41 30 03 88 47 41 30 |
| Chirurgie vasculaire | 03 88 47 41 20 |
| Le service de consultation en médecine addictologique | 03 88 47 41 39 |
| L'hôpital de jour (HDJ) en gériatrie | 03 88 47 41 20 |
| L'hôpital de jour (HDJ) en oncologie | 03 88 47 41 23 et 20 |
| Les services de spécialité chirurgicale | |
| Le service de consultation en anesthésie | 03 88 47 41 20 |
| Le service de chirurgie générale | 03 88 47 41 20 |
| Chirurgie urologique | :03 88 47 41 30 |
| Le service de chirurgie vasculaire | 03 88 47 41 41 |
| EHPAD | |
| Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes | 03 88 47 41 33 |
| Centre de soins infirmiers | |
| Après l'accueil à droite ou tous les matins au local CSI de la Maison de santé de SCHIRMECK | 03 88 97 01 41 |

Autres services et structures près de La Broque

| | | |
|---|---|---|
| Caserne des pompiers SDIS Centre d'Incendie et de Secours de Schirmeck | Faubourg Saint-Sébastien 67130 SCHIRMECK | Renseignements 03 88 47 46 15 03 88 47 46 18 Urgences pompiers 18 ou 112 Samu : 15 Samu Social Urgences sans abri 115 |
| Gendarmerie Brigade de Schirmeck | 6, rue de la Forêt 67130 Schirmeck | 03 88 97 04 71 Police secours : 17 Enfance en danger : 119 Enfants disparus : 116000 |
| Maison de Santé du Bergopré | 1 Le Bergopré 67130 Schirmeck | 03 88 47 57 80 |
| Laboratoire d'analyses de biologie médicale | 6 Le Bergopré 67130 SCHIRMECK | 03 88 97 97 25 laboratoire-bruche@bio67.fr Horaires : Lundi au vendredi : 7 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h Samedi matin : 7 h 30 à 11 h <i>Prises de sang à domicile sur RDV</i> |
| Gare de Schirmeck-La Broque | Place de la Gare 67130 Schirmeck | 08 90 10 74 26 |
| Gare de Rothau | 8, rue de la Gare 67570 Rothau | 08 90 10 71 86 |
| Poste de Schirmeck | 121b, avenue de la Gare 67130 Schirmeck | 08 90 71 73 62 |
| Poste de Rothau | 1, rue de la gare 67570 Rothau | 0899 705072 ou 3631 |



| | | |
|--|-----------------------------------|---|
| Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche | 114, Grand'rue 67130 Schirmeck | 03 88 97 86 20 |
| Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche | 114, Grand'rue 67130 SCHIRMECK | 03 88 47 18 51 tourisme@valleedelabruche.fr www.valleedelabruche.fr |

Maison France Services

114, Grand'rue
67130 Schirmeck
03 88 97 86 20

maisonfranceservices@valleedelabruche.fr



Maison France Services est un espace mutualisé de services au public. Elle délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention des habitants de tous les territoires. Dans ce lieu unique, les usagers – particuliers ou professionnels – accèdent aux premières informations et orientations grâce à deux animateurs

| | | |
|--|---|---|
| CDAD67 Accès aux droits du Bas-Rhin | Consultations juridiques gratuites assurées par l'Ordre des avocats du Barreau de Saverne | 03 88 75 29 28 www.cdad-basrhin.justice.fr/cdad67 RDV au 03 88 97 86 20 |
| Agricultures territoires Chambre d'Agriculture Alsace | Antenne décentralisée de la Chambre d'Agriculture de Région Alsace | 03 88 97 08 94 adar.montagne@chambagri.fr https://alsace.chambre-agriculture.fr |

| | | |
|--|---|---|
| ADIL Agence départementale d'information sur le logement | L'ADIL est un centre d'information sur l'habitat | 03 88 21 07 06 www.adil67.org |
| Alcool Alsace Addictions | Écoute, soutien et accompagnement aux personnes en difficulté avec l'alcool ou autres produits | 07 70 96 29 83 www.alcool-alsace-addictions.fr Permanences sur RDV |
| Association Forestière de la Vallée de la Bruche | Lieu de rassemblement, d'échanges, de conseils, appui technique, d'un conseiller forestier | 06 07 72 71 99 |
| Association Générale des Familles – médiation familiale | Aborder autrement le conflit au sein de la famille avec une aide extérieure | 03 88 23 57 75 mediation.familiale@agf67.fr www.agf67.fr |
| Bruche Emploi | Rapprocher du monde du travail les personnes au chômage depuis longtemps, les allocataires du RSA, les jeunes sans qualification. | 03 88 47 15 57 bruche.emploi@wanadoo.fr www.bruche-emploi. valleedelabruche.fr Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 Fermeture le jeudi Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 |
| Allocations Familiales CAF du Bas-Rhin | Place du marché Centre Médico Social 67130 Schirmeck | Tél. 3230 www.caf.fr Permanence sur rendez-vous |
| CARSAT – Service social | Faire connaître ses droits et mettre en œuvre les aides nécessaires. | 03 90 57 29 48 03 90 57 29 45 service-social.selestat@carsat-am.fr www.carsat-alsacemoselle.fr/home.html Permanence sur rendez-vous |

| | | |
|--|--|--|
| Chambre de Métiers d'Alsace et de l'Artisanat | Défendent les intérêts généraux des artisans, soutiennent le développement des entreprises artisanales et accompagnent l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle. | fdesnauds@cm-alsace.fr Permanence sur rendez-vous Permanence possible le mercredi au 03 88 38 44 90 www.cm-alsace.fr |
| CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles | Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. cidff67.strasbourg@orange.fr https://basrhin.cidff.info/ | Permanence sur rendez-vous Permanence juridique : Jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30 ; Bureau : Salle de réunion, 2e étage ; Permanence d'accompagnement à l'emploi (uniquement pour les femmes) : Mardi 13 h 30 - 16 h ; Bureau : Salle d'exposition du Point Info Habitat, 2e étage ; Permanence d'accompagnement pour les aidants : Lundi 10 h - 12 h (semaine impaire) Bureau de la mission locale, rez-de-chaussée |
| COLIBRI BRUCHE – Relais Assistants Maternels de la Vallée de la Bruche | Place du Marché 67 130 Schirmeck Service destiné aux assistants maternels et parents employeurs Actions de soutien à la parentalité ouvertes à tous les parents | 03 88 49 68 81 ram.colibri@orange.fr www.colibri-bruche.net Permanence sur rendez-vous : Lundi : de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h Mardi : de 9 h à 11 h 1er et 3e mercredis du mois : de 9 h à 11 h Permanence téléphonique : Mardi : de 14 h à 16 h |
| Conciliateur en justice | Trouver une solution amiable entre deux parties qu'elles aient ou non déjà saisi un juge | 03 88 97 86 20 www.bas-rhin.gouv.fr Permanence sur rendez-vous |

| | | |
|--|---|---|
| Écrivain Public | Bénéficiaire d'un accompagnement pour la réalisation de démarches administratives, notamment via l'outil numérique. | 03 68 33 89 00 RDV par téléphone au Centre médico-social de Schirmeck Place du marché Le jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 |
| Espace INFO Énergie PETR Bruche Mossig | Réseau de spécialistes : conseils pratiques sur la maîtrise de l'énergie | 03 88 97 47 96 https://bruche-mossig.fr |
| ESPAS – Espace d'Accueil Seniors | Guichet d'information unique et gratuit pour les seniors et leur entourage. | 03 68 33 87 44 03 68 33 89 00 sandrine.pascal@bas-rhin.fr Permanence sur rendez-vous |
| INTER CE – Carte CEZAM | Développer l'accès à la culture à tous les salariés et à leur famille | 03 88 47 14 61 ass.interce@orange.fr Le mardi et le jeudi |
| ITHAQUE – Akro bo@t | Structure d'accueil, de prévention et de soins concernant des addictions. Accueil et soins des personnes présentant des addictions. | 03 88 52 04 04 06 47 88 73 72 cjc@ithaque-asso.fr www.ithaque-asso.fr |
| MISSION LOCALE Les jeunes de 16 à 25 ans | Accompagner dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle les jeunes sortis du système scolaire | 03 88 38 31 01 contact@ml-molsheim.com ml-molsheim.com Sur rendez-vous : mardi matin et jeudi Sans rendez-vous : mardi après midi de 14 h 30 à 17 h |
| PAEJ : Points d'Accueil et Écoute pour les Jeunes entre 12 et 25 ans | Lieu d'écoute privilégié pour entretien individuel avec un professionnel sur les difficultés type conflits familiaux, mal être, échec scolaire, conduite à risque, violences, délinquance, fugue, errance | 03 88 35 61 86 07 81 80 49 75 contact@alt-67.org https://alt-67.org/points-et-equipe-mobile-d-accueil-et-d-ecoute-pour-les-jeunes-paej Permanence sur rendez-vous |

| | | |
|--|--|--|
| POINT INFO HABITAT DE LA BRUCHE | Locataire ou propriétaire : connaître vos droits et vos devoirs, pour connaître les aides à la rénovation de votre habitat, pour être informé sur celles liées à l'adaptation d'un logement | 03 88 97 02 23 06 20 66 59 64 julie.emmendoerffer@bas-rhin.fr www.bas-rhin.fr |
| Pôle Emploi | Aide à l'utilisation des services en ligne | 3949 3995 www.pole-emploi.fr/accueil |
| Protection judiciaire de la jeunesse | Actions d'éducation, d'insertion sociale, scolaire et professionnelle au bénéfice des jeunes sous mandat judiciaire, pénal ou civil, et de leur famille | 03 88 21 51 88 dtpjj-strasbourg@justice.fr www.annuaires.justice.gouv.fr |
| PMI Protection Maternelle et Infantile | Place du Marché Centre Médico social 67130 Schirmeck | 03 68 33 89 57 |
| Ministère de la justice et des libertés | Prévention, aides, conseils, réinsertions, suivi, contrôles. | 03 88 01 06 36 www.annuaires.justice.gouv.fr |
| SIVOM de la Vallée de la Bruche | Compétence en matière d'assainissement, de travaux en eau potable et hydraulique. | 03 88 97 08 70 sivom.vallee.bruche@wanadoo.fr |
| SYNDICAT SOURCE DES MINIÈRES Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) regroupant les communes de La Broque, Schirmeck et Grandfontaine, ainsi que leurs annexes (Fréconrupt, Les Quelles, Vacquenoux, La Claquette, Albet, Wackenbach, Salm) | Études, réalisations nouveaux réseaux, forages, réservoirs, extensions et rénovations des réseaux existants, leur exploitation, contrôle et entretien, gestion des abonnés (facturation, gestion des réclamations et des dossiers divers). | 03 88 47 96 10 syndicatsourceminieres@labroque.fr |

| | | |
|------------------------|--|--|
| SOLIHA Alsace - PACT | Rénov'Habitat 67 Aides financières Conseils et assistance dans le montage des dossiers de subventions et des mesures d'accompagnement | 03 90 41 40 90 06 73 70 26 77 contact.alsace@solihha.fr Permanence sur RDV |
| SOS Aide aux Habitants | Intervenir pour contribuer de manière globale, cohérente et pratique, à la résolution des conflits qui altèrent les relations sociales, familiales ou de voisinage. Elle tend également à aider les personnes à surmonter leurs difficultés et à renforcer le vivre ensemble | 03 88 79 79 30 secretariat@sos-aide-aux-habitants.fr www.sos-aide-aux-habitants.fr Permanence sur RDV |
| TER HAPY FAMILY | Aide éducative et thérapeutique aux familles | 06 08 78 75 95 Permanence sur RDV |
| UNIAT | Regroupe, informe, conseille et défend les salariés et non-salariés confrontés à un litige de législation sociale | 03 88 15 00 05 uniat@uniat-alsace.fr www.uni-at-alsace.fr Permanence sur RDV |



Chêne de la Liberté, planté lors de la Révolution française, situé dans une forêt privée près de Salm.



La Broque et la vallée de la Bruche